

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Les conditions générales ci-après s'appliquent à la présente commande. Il est convenu que les prestations objets de la présente commande pourront être reproduites à des fins publicitaires dans tout document et sur tout support imprimé et mis en ligne.

Atlantique Terrain se réserve le droit de refuser purement et simplement, sans devoir en préciser les motifs, une annonce dont la nature, le texte ou la présentation apparaîtrait comme contraire à ses intérêts moraux ou commerciaux ou ne respectant pas la législation ou les recommandations du BVP, sans autre obligation que le remboursement des sommes éventuellement versées.

Les présents tarifs sont applicables pour l'année en cours et peuvent être révisés chaque année par Atlantique Terrain.

### Modification / Annulation

La signature de la présente commande par le Client ou son adhésion en ligne vaut engagement ferme et définitif. Toute demande d'annulation ou de modification faite par le Client devra être exprimée par écrit à Atlantique Terrain et ne prendra effet qu'après acceptation expresse de celle-ci, Atlantique Terrain n'ayant aucune obligation d'accepter une telle demande.

### Contenu des annonces

Les fichiers et l'infographie de l'espace sont fournis par l'annonceur sans intervention d'Atlantique Terrain et devront respecter les formats adaptés. Le Client s'oblige à envoyer les fichiers informatiques devant paraître dans le guide dans un délai de 8 jours à compter de la date de signature du présent bon de commande.

Notamment pour des raisons techniques, Atlantique Terrain décline toute responsabilité quant aux défauts ou erreurs qui pourraient résulter de l'utilisation des documents remis par le Client que ceux-ci aient été ou non modifiés par Atlantique Terrain.

Ces documents pourront être récupérés par le Client dans le délai d'un mois à compter de la parution de son insertion. Après cette date, ils seront détruits et aucune demande de restitution ne pourra plus être satisfaite.

### Responsabilité d'Atlantique Terrain

Atlantique Terrain s'engage à faire paraître sur son guide et/ou sur son site les insertions publicitaires souscrites par le Client conformément aux termes de la présente commande et des conditions générales.

Si le Client estime qu'Atlantique Terrain a commis un manquement dans l'exécution de ses obligations, il doit en faire part dans un délai d'une semaine à partir de la date de parution.

En cas d'erreur ou d'omission, la responsabilité d'Atlantique Terrain ne peut excéder le montant payé pour l'annonce. L'annonce sera également due en cas de décalage de parution, y compris en cas de force majeure. Les textes et annonces paraissent sous la responsabilité du Client, qui certifie en particulier en avoir la propriété.

Atlantique Terrain est dégagé des responsabilités de toute nature qu'il pourrait encourir du fait des insertions. Le Client s'engage à indemniser Atlantique Terrain de tout préjudice qu'il subirait de ce chef et le garantit contre toute action fondée sur ces insertions.

### Responsabilité du Client

Dans l'hypothèse où, à partir de l'insertion il est possible d'accéder à un autre service, le Client s'engage à ce que ce service ait un lien direct avec son insertion et garantit Atlantique Terrain de toute condamnation ou autres conséquences qui pourraient résulter de l'action d'un tiers du fait de cette connexion.

Le Client est seul responsable des numéros d'appel, titres, intitulés de classement, textes, images fixes, marques et, plus généralement, du contenu complet de son insertion, et ce quelle que soit sa diffusion. Il déclare expressément qu'il dispose des droits nécessaires de propriété littéraire et artistique, de propriété industrielle (marques, dessins, modèles) et les cas échéants des droits à l'image de la personne humaine, sur tout élément figurant dans l'insertion, et que celle-ci est en conformité avec toute règle légale, administrative ou déontologique concernant sa profession, et qu'il garantit Atlantique Terrain de toute condamnation ou autres conséquences qui pourraient résulter de l'action tiers.

Le Client, averti du fait que son insertion est consultable par toute personne, et que Atlantique Terrain n'exerce aucun contrôle sur les consultations, s'abstiendra de toute parution pouvant heurter la sensibilité de ces personnes et garantit Atlantique Terrain de toute condamnation ou autres conséquences, qui pourraient résulter de ce fait.

### Paiement

Les publicités, espaces et annonces sont payables à la réception de la facture, sauf accords particuliers, notamment pour les commandes en ligne qui elles sont payables à la prise de commande directement en ligne via le ou les partenaire(s) de paiement en ligne désigné(s).

En cas de retard de paiement à l'échéance prévue, Atlantique Terrain se réserve le droit d'exercer tout recours nécessaire au recouvrement de la dette.

### Droit d'accès et de rectification aux fichiers informatisés

Conformément aux dispositions des articles 38, 39 et 40 de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, telle que modifiée par la loi du 6 août 2004, le Client dispose auprès d'Atlantique Terrain, d'un droit d'accès et de rectifications aux données le concernant dont Atlantique Terrain est destinataire.

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur simple demande auprès du siège social d'Atlantique Terrain ; nous nous réservons la possibilité de les adapter en fonction de l'évolution de la législation en vigueur.

Il est ici précisé que le Client est appelé annonceur ou visiteur et que Atlantique Terrain est l'appellation commerciale sur le site Internet représenté par la SARL ATLANTIQUE TERRAIN.